



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le lundi 29 avril 2013 à 18h30

Était présent :

Parents : M. Michel Baril M. Sylvain Gagnon
Mme Sylviane Fortin Mme. Sandra Lecourtois
M. Manuel Le Bris

Personnel : Mme Marlène Savard Mme Marie-Noëlle Labelle
Mme Josée Corbeil

Était absent : Mme Chantal Monette Mme Martine Perreault
Mme Valérie Moncion Mme Isabelle Gauvreau

Le directeur, M. François Bélanger assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Manuel Le Bris souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Michel Baril propose l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par madame Marlène Savard.

CÉ-12-13-30 Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2013

Madame Sandra Lecourtois propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2013.

La proposition est appuyée par madame Marie-Noëlle Labelle.

CÉ-12-13-31

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 18 mars 2013

Dossier de la bibliothèque Lucien-Lalonde : une réponse a été reçue de la lettre envoyée par le président du C.É. à la Ville de Gatineau. Il y est dit essentiellement que le rapport des consultations sera partagé avec le C.É. en temps et lieu.

Enseignement intensif de l'anglais : bien que le choix du modèle revienne à chaque école et C.É, ces dernier doivent signifier à l'avance leurs intentions à la CSPO pour lui permettre de prévoir les ressources, les formations, etc. Tous conviennent qu'une décision de cette ampleur requière un processus de consultation et une discussion plus large qui s'étaleront dans le temps. Si jamais changement il y avait, celui-ci serait applicable dans le meilleur des cas à l'année 2014-2015. Il est déjà trop tard pour apporter des changements à la prochaine année scolaire. Il est donc proposé de remettre la discussion à l'automne. L'assemblée générale pourrait être utilisée pour sonder de façon préliminaire l'opinion des parents.

2. Décisions et dossiers

2.1 Service de traiteur 2013-2014

Considérant le processus d'appel d'offres effectué pour allouer un contrat pour un service de traiteur en 2013-2014;

Monsieur Michel Baril propose que le contrat pour le service de traiteur pour l'année scolaire 2013-2014, soit accordé à Lindocile au coût de 5\$ par repas, par enfant.

La proposition est appuyée par monsieur Sylvain Gagnon.

CÉ-12-13-32

Adoptée à l'unanimité

2.2 Agenda 2013-2014

Monsieur François Bélanger présente le tableau des soumissions obtenues pour l'impression de l'agenda de l'école pour 2013-2014.

Madame Josée Corbeil propose de retenir les services de la compagnie Aupel pour l'impression des agendas 2013-2014 au coût de 2 059,53\$ (taxes incluses) pour 350 copies.

La proposition est appuyée par madame Sandra Lecourtois.

CÉ-12-13-33

Adoptée à l'unanimité

2.3 Organisation scolaire 2013-2014

Monsieur François Bélanger présente la clientèle prévue pour l'année scolaire 2013-2014 :

Environ 425 élèves fréquenteront l'école du Lac-des-Fées, et ce, dans 23 classes (4 classes de préscolaire, 3 première année, 3 deuxième année, 3 troisième année, 2 quatrième année, 2 cinquième année, 2 sixième année et 4 classes de dysphasie). Cette augmentation s'explique par l'arrivée d'une centaine d'élèves de plus que cette année en provenance du bassin de l'école du Marais (situation de surplus).

Une potentielle diminution de la qualité des services aux élèves préoccupe les parents. Les impacts sur la qualité de vie à l'école et des stratégies de mitigation sont discutés. Par exemple : locaux d'anglais, d'art dramatique et d'environnement, organisation des cours d'éducation physique en gymnase, activités parascolaires, organisation des dîners, service de garde. Le local d'art dramatique serait conservé mais il n'est pas certain que cela puisse se faire pour celui utilisé pour l'anglais.

2.4 Approbation des listes de fournitures scolaires et des listes des cahiers d'exercices 2013-2014 :

2.4.1 Frais facturés aux parents

Les membres du C.E. prennent note du fait que la CSPO a fait le choix de retirer son financement des dîneurs transportés, ce qui augmente les frais demandés aux parents.

Madame Marie-Noëlle Labelle propose d'approuver les frais facturés aux parents pour l'année scolaire 2013-2014 tels que présentés.

La proposition est appuyée par monsieur Michel Baril.

CÉ-12-13-34

Adoptée à l'unanimité

2.4.2 Approbation des listes de fournitures scolaires

Madame Sylviane Fortin propose d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2013-2014 telles que présentées.

La proposition est appuyée par madame Sandra Lecourtois.

CÉ-12-13-35

Adoptée à l'unanimité

2.4.3. Approbation des listes de cahiers d'exercices pour 2013-2014

Le point est remis au conseil d'établissement du mois de mai.

3. Informations

3.1 Rapport — comité de parents

Madame Sylviane Fortin nous fait part des discussions qu'il y a eu lors de la rencontre du comité de parents du mois de février. Voici les points qui ont été discutés :

- Plan de travail 2013-2014
- Plan de répartition des immeubles (clientèle prévue de 432 pour l'école du Lac-des-Fées)
- Congrès de la FCPQ : Sylviane Fortin y participera en temps que parent du primaire. Ses dépenses seront couvertes par le comité de parents.
- Le mode de fonctionnement du comité de parents

3.2 Rapport — comité EHDA

Monsieur Sylvain Gagnon nous fait part des discussions qu'il y a eu lors de la rencontre du comité EHDA du mois de février. Voici les points qui ont été discutés :

- Offre de service des classes spécialisées à la CSPO
- Offre de service pour les élèves en difficulté au service de garde
- L'intimidation plus élevée que pour les autres clientèles (présentation à venir de la CSPO)

3.3 Rapport – autres comités

Comité BBQ :

La date du BBQ est le 6 juin et les préparatifs sont en cours. Le C.É. accorde son accord au comité pour la location de structures gonflables, dans l'intérêt des élèves les plus jeunes.

Comité cour d'école :

Suite à la rencontre décevante avec les gens de la ville de Gatineau au mois de mars dernier, le comité a décidé de construire les bacs du potager sur le terrain situé à l'avant de l'école, qui lui appartient.

Une rencontre est prévue au mois de juin avec le conseiller Patrice Martin pour faire part de notre déception, pour chercher des solutions pour améliorer la cour de récréation de l'école et pour lui rappeler qu'il avait entre autres promis que la ville nivellerait la cour cette année.

Un historique du dossier de l'amélioration de la cour d'école sera dressé au cours de l'été, en particulier de tous les obstacles mis de l'avant par la ville au fil des ans.

3.4 Rapport du personnel

Monsieur François Bélanger présente les différentes activités qui se sont déroulées depuis la dernière rencontre. Il faut souligner la participation de l'école au projet MASC pour la construction d'un mobile

gérant par certains élèves du troisième cycle et la participation de tous les élèves de l'école et du personnel au projet Foule@ction du 24 avril.

4. Autres questions

4.1. Choix du parent pour le congrès FCPQ

Les membres du C.É. ont déterminé que madame Évelyne Poisson représentera l'école du Lac-des-Fées au congrès.

4.2. Pédibus

Il y aura une annonce sur le site web de l'école pour une rencontre visant à valider de parents pour la création d'un deuxième pédibus. Madame Sandra Lecourtois assurera le suivi. La direction et le personnel de l'école ne sont pas en mesure de chapeauter le projet.

5. Correspondance

La correspondance est remise au président.

6. Levée de la séance

Madame Josée Corbeil propose la levée de la séance à 20h37. La prochaine réunion aura lieu le lundi 27 mai à 18h30.

CÉ-12-13-36

Adoptée à l'unanimité

Le président ou la présidente

Le directeur

M. Manuel Le Bris

M François Bélanger